



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE

RECUEIL DES ACTES **ADMINISTRATIFS**

Recueil Spécial du 8 avril 2011 bis

Direction régionale des Finances Publiques de la Région Rhône Alpes et du Rhône

Arrêté du 6 avril 2010

Objet : Avenant à l'arrêté portant délégation de signature du 6 avril 2010 Service des Impôts des Particuliers de Givors

Le comptable, responsable du Service des Impôts des Particuliers de Givors
Arrête :

Article 1^{er}. – Délégation de signature est donnée à l'agent désigné ci-après :
M . GATET Sébastien, contrôleur du Trésor public
à l'effet de :

- statuer sur les demandes de remise ou de modération portant sur la majoration de recouvrement de 10 % prévue par l'article 1730 du code général des impôts, les frais de poursuite ou les intérêts moratoires, dans la limite de 1 000 euros;
- statuer sur les demandes de délai de paiement, le délai accordé ne pouvant excéder six mois et porter sur une somme supérieure à 10 000 euros ;

Article 2. – La présente décision de délégation sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture du Rhône.

A Givors, le 8 avril 2011
Le responsable du Service des Impôts des Particuliers
Jacques SAMAT

Arrêté du 4 avril 2010

Objet : arrêté portant retrait de délégation de signature trésorerie de Saint Genis Laval

Je soussigné, Guy OLLAGNIER, Trésorier de SAINT GENIS LAVAL , déclare :
Article unique : Retrait de délégation de signature

Mettre fin à compter du 1er avril 2011 à la délégation spéciale de signature que j'avais consentie au profit de M. Sébastien GATET, Contrôleur du T.P., en raison de sa mutation dans un autre poste du département

Fait à Saint Genis Laval, le 04 avril 2011
Signature du mandant
Monsieur Guy OLLAGNIER

Arrêté du 4 avril 2010

Objet : Délégation de signature trésorerie de Saint Genis Laval
Je soussigné, Guy OLLAGNIER, Trésorier de SAINT GENIS LAVAL, déclare :

Article 1^{er} : Délégation générale :
Sans changement

Article 2 : Délégations spéciales :
En cas d'empêchement du Trésorier ou de son adjoint, mandataire général, les personnes désignées ci-dessous reçoivent pouvoir de signer toutes correspondances et tous documents relatifs aux affaires de leur service :
Madame GASSIES Florence, Contrôleur du T.P. de 2^{ème} classe
Madame CARROT Fabienne, Contrôleur du T.P. de 1^{ère} classe

Fait à Saint Genis Laval, le 4 avril 2011

Signature des mandataires
Madame GASSIES Florence
Madame CARROT Fabienne

Signature du mandant
Monsieur Guy OLLAGNIER

Arrêté du 25 mars 2011

Objet : Délégation de signature du Trésorier du Centre Hospitalier Spécialisé du Vinatier.

Je soussigné, Michel GRECARD, Trésorier du Centre Hospitalier Spécialisé du Vinatier déclare :

Article 1^{er} : Délégation générale à compter du 25 mars 2011 :

Constituer pour mandataire spécial et général Monsieur Nicolas ANTOINE , Inspecteur du Trésor Public
Leur donner pouvoir de gérer et d'administrer, pour et en son nom, la Trésorerie de ;
D'opérer les recettes et les dépenses relatives à tous les services, sans exception ;
D'agir en justice ;
De recevoir et de payer toutes les sommes qui sont ou pourraient être légitimement dues, à quelque titre que ce soit, par tous débiteurs ou créanciers des divers services dont la gestion lui est confiée ;
D'exercer toutes poursuites ;
D'acquiescer tous mandats et d'exiger la remise des titres, quittances et pièces justificatives prescrites par les règlements ;
De donner ou retirer quittance valable de toutes sommes reçues ou payées demandées par l'administration, suppléer le Trésorier du Vinatier et signer seul ou concurremment avec lui, tous les actes relatifs à sa gestion et aux affaires qui s'y rattachent ;

Article 2 : Délégations spéciales :

En cas d'empêchement du Trésorier ou de son adjoint, mandataire général, les personnes désignées ci-dessous reçoivent pouvoir de signer toutes correspondances et tous documents relatifs aux affaires du service :

Madame LASSURE Véronique contrôleur principal du Trésor Public

Madame Marie-Paule MOLINA contrôleur du Trésor Public.

Fait à Bron, le 25 mars 2011

Signature des mandataires

M ANTOINE

Madame LASSURE

Madame MOLINA.

Signature du mandant

Michel GRECARD